

La lettre d'information

avril 2018

N°118

Bulletin d'information de l'Association Philatélique Champenoise — Région III — n° 41

Directeur de Publication,

Rédacteur en Chef :

Patrice MICHELET

Ont participé à ce numéro :

Patrice MICHELET, Jean RENAULD,
Alain PHELIZON.

Dans ce numéro :

Adhésions, démissions, hommage à René PARISSÉ	2
Jeux	3
25ème soirée dansante	4

Paris Philex 2018	4
-------------------	---

Un timbre pour Trois-Fontaines	5
-----------------------------------	---

Assemblée Générale de l'APC	6
--------------------------------	---

Le timbre-poste (2)	7
---------------------	---

Documents joints

Vignette fédérale 2018

Nouveaux statuts de l'APC

Exemplaire des statuts votés par
l'A.G.E. du 4 mars 2018 à conserver

Réunions Mensuelles

Salle de Malte, 20 rue du Lycée
CHALONS EN CHAMPAGNE
à 20 h 30

- * Vendredi 4 mai 2018
- * Vendredi 1er juin 2018
- * Vendredi 6 juillet 2018
- * Vendredi 7 septembre
- * Vendredi 5 octobre

Le mot du président



Pour les *apécistes*, l'année 2018 a commencé par une triste nouvelle : la disparition de notre président d'honneur René PARISSÉ. Même si la maladie l'avait progressivement éloigné de nous, nous gardons de nombreux souvenirs de ses 11 années de présidence. Quelques membres de l'association lui rendent hommage en page 2.

Mais la vie continue et vous retrouverez dans ce bulletin les prochains rendez-vous régionaux et nationaux, un compte-rendu de notre assemblée générale du 4 mars dernier, quelques photos de notre soirée dansante, et enfin la suite du feuilleton philatélique « Le timbre-poste ».

Patrice MICHELET

Rencontre marcophile Champagne-Ardenne

En la personne de son président Bruno MELIN, l'association philatélique sparnacienne invite les philatélistes *champardennais* à participer à la première rencontre marcophile régionale sous l'égide de l'Union marcophile.

Au-delà de mieux se connaître entre collectionneurs de la région, cette rencontre vise à favoriser le partage d'informations, de documents et à faire découvrir les différentes facettes de la marcophilie sous forme de petites présentations d'une demi-heure environ sur des sujets divers.

Ce premier rendez-vous se déroulera le **samedi 26 mai prochain de 9h30 à 17h00** à la **maison des Associations – 10 avenue Paul Bert, 51200 Epernay**, avec possibilité de repas pris en commun à la charge des participants.

Simple curieux ou collectionneur de marques postales, si vous souhaitez participer à cette journée, merci de bien vouloir vous inscrire auprès de Patrice MICHELET au plus tard le samedi 5 mai.



Marque postale de CHAALONS sur lettre de 1811.

La marcophilie est l'étude de l'histoire postale, des marques et des oblitérations. Une marque postale est toute annotation portée sur une lettre par le service postal qui l'achemine. Les marques les plus communes sont les timbres-poste (qui peuvent être imprimés) et l'oblitération. D'autres signalent une communication entre agents postaux (nouvelle adresse, retour à l'expéditeur, taxe à récupérer, etc.) ou une explication pour l'usager (cause du retour d'un pli, d'un retard, d'un dommage, etc.).



ASSOCIATION PHILATELIQUE CHAMPENOISE
45 bis, Avenue du Général de Gaulle 51000 Châlons-en-Champagne
Internet : www.ass-phil-champ.fr - Tél : 03.26.65.63.43 - Mail : contact@ass-phil-champ.fr



Démission

Nous avons enregistré la démission pour raisons de santé de Monsieur **Jacques LANDINI** (APC No 227). Il était membre de notre association depuis 1999.

L'A.P.C. compte désormais **66** adhérents.

Carnet de deuil

Hommage à René PARISSE

René PARISSE nous a quittés le 23 janvier dernier. Les mieux placés pour parler de lui sont ceux qui ont eu l'occasion de collaborer et d'apprendre avec lui. Voici les témoignages de quelques membres de l'A.P.C.

Jean RENAULD : René est arrivé à Recy en 1966 et, très rapidement, il est sollicité pour intégrer le conseil municipal. Elu en 1971, son engagement se poursuivra pendant quatre mandats.

Le domaine associatif fait aussi appel à lui. Il devient secrétaire, trésorier et homme à tout faire dans le club de basket ce qui représente une lourde charge. Appelé par l'association Familles Rurales, il en devient secrétaire puis président.

Toujours disponible et prêt à rendre service dans de nombreux domaines, René laisse un grand vide dans sa commune qui le remercie pour ses engagements au service du bien public.

Philippe DEBRARD : C'est en tant que vice-président que j'ai côtoyé au plus près René dans les activités de l'APC. Il voulait un avis sur ses choix... tout en étant très directif dans les solutions proposées. S'il avait évidemment besoin de cette aide il préparait, je n'en doutais pas, sa succession.

C'est René qui m'a poussé à présenter des collections thématiques en me convaincant au départ de ne pas me soucier de la moindre règle. La longueur des pages de ses commentaires qui ont suivi m'ont vite rappelé à la réalité des critères de compétition. Des pages manuscrites sur feuilles jaune canari de ma première présentation à l'abbaye de Vinetz jusqu'aux expositions nationales, ce chemin parcouru illustre bien la qualité de ses conseils qui m'ont amené à ce niveau.

Jacques BOTTE : Je suis entré au Conseil d'administration sous la présidence de René, et il n'a pas mis longtemps pour me trouver une occupation. Monsieur Petitfour, déjà atteint par la maladie, gérait les réservations de souvenirs Irolla. René lui a vite trouvé un successeur en moins de temps qu'il ne faut pour le dire : « Tu verras, c'est pas compliqué, ça ne prend pas beaucoup de temps, et tu peux t'en occuper comme tu veux, il n'y a rien d'urgent ».

C'est de cette façon que les manifestations sont devenues une part non négligeable de mes loisirs de retraité. Activité prenante par moments, mais ô combien enrichissante. On y rencontre toutes sortes de gens : des passionnés, des amateurs, des perfectionnistes, ... mais toujours dans une ambiance amicale et sympathique.

Alors, merci René, car cela, c'est un peu grâce à toi.

Vignettes fédérales



Vous trouverez jointe à cette Lettre d'Information la vignette 2018 à apposer sur votre carte fédérale.

Sébastien MATRY : Avec le décès de René ce mardi 23 janvier 2018, j'ai perdu un ami philatéliste et plus encore, mon mentor en philatélie thématique. En effet, je lui dois beaucoup dans ma progression et pour le niveau que j'ai atteint aujourd'hui en tant qu'exposant thématiste et en tant que juré thématique au niveau régional puis national. Il m'a appris les « ficelles du métier » comme on dit, quand je suis arrivé à l'APC en 1998, moi le tout jeune exposant thématique en catégorie « jeunesse » et sans grande expérience et connaissances. C'est le juré régional et l'exposant thématique de niveau national, qui m'a fait passer un cap en « critiquant » de manière parfois dure ma collection, mais toujours dans un esprit constructif et d'exigence, guidé par sa générosité et son envie de faire progresser les autres.

En effet, je n'oublierai jamais sa gentillesse, sa générosité et les conseils qu'il a pu me donner tout au long des années où nous nous sommes côtoyés. Je retiendrai également le dévouement dont il fait preuve dans les différentes fonctions philatéliques qu'il a exercé au niveau de l'APC mais également au niveau régional en tant que délégué thématique et Vice-Président du GPCA.

Je garde aussi de lui l'image d'un homme humble, modeste et intelligent, qui a su « passer la main » quand l'envie de poursuivre était moins forte. Ce fut un honneur pour moi de reprendre le flambeau derrière lui en tant que conseiller thématique du GPCA et en devenant à mon tour juré régional, fonctions qu'il m'a « poussé » à prendre après lui, pour me faire progresser dans mes connaissances.

Dans mes collections, il y a un peu de lui et je garderai toujours en moi une pensée pour lui...

Au revoir René et Merci pour tout ce que tu m'as et nous as apporté !

Jeux

Rappel des questions et réponses au jeu du No 117 de janvier 2018 :

Question 1 : Quelle décision très importante pour la philatélie fut prise par *Édouard-James Thayer*, directeur de l'Administration générale des Postes ?

Réponse : En décembre 1849, l'Administration décide de retirer des bureaux de poste les 1 F « rouge clair » qui peuvent encore y subsister. Une circulaire du directeur de l'administration des Postes Édouard-James Thayer est imprimée et 3 000 timbres, coupés par moitié, sont utilisés à titre d'exemple, afin de faire revenir à l'administration centrale les timbres que les collectionneurs appelleront plus tard les « vermillon ». Ces timbres, ainsi que ceux conservés en magasin, seront détruits le 21 juillet 1851.



Question 3 : Ce timbre émis en carnet autoadhésif en 2014 (No YT 1036) comporte une erreur. Laquelle ?



Réponse : Le putois est en effet réputé pour dégager une odeur nauséabonde en cas de peur ou de menace. Mais les animaux présentés sur ce timbre ressemblent beaucoup plus à des **mouffettes**, connues elles aussi pour leurs sécrétions de liquide malodorant en cas de menace.



un putois



une mouffette

Question 2 : En quoi l'irlandais *Henry Archer* a lui aussi marqué l'histoire du timbre et de la philatélie ?



Réponse : Henry ARCHER inventa, en 1847, une perforatrice capable de réaliser de petits trous sur les côtés d'une vignette, permettant ainsi une séparation correcte, rapide et facile des timbres-poste.

La machine fut achetée en 1854 par le gouvernement britannique, qui mit cette année-là les premiers exemplaires dentelés en vente.

Question 4 : Ce timbre émis en carnet autoadhésif en 2017 (No YT 1392) comporte une erreur. Laquelle ?



Réponse : Si ce cochon était un *Landrace* (race originaire du Danemark ou de Suède), il aurait les oreilles tombantes.



Quatre *apécistes* ont participé et donné les bonnes réponses : **Thérèse CLAUDE, Jacques BOTTE, Pascal GUISET et Norbert LEFRET.**

Jeu du No 118

Question 1 : Pourquoi les timbres en nouveaux Francs, apparus le 1er janvier 1960, n'ont-ils pas été utilisés immédiatement dans tous les départements ?



Question 2 : Quelle particularité présente le carnet de France émis le 7 juillet 1955 ?

Question 3 : Quelle est la particularité des timbres d'usage courant français émis entre janvier 2002 et décembre 2004 ?

Question 4 : Ce timbre comporte une erreur. Laquelle ?



Envoyez vos réponses au Président Patrice MICHELET avant le 1er mai 2018. Les gagnants recevront un lot philatélique.

25ème soirée dansante



Depuis 1994 sans interruption, l'A.P.C. organise chaque année sa soirée dansante. Cette année avait lieu la 25ème, le samedi 3 février à la salle Jean GABIN de Fagnières.

Un public fidèle de 62 convives a pu déguster un couscous avant de commencer sa digestion sur les rythmes de notre animateur Michel.



Les danseurs ont fait une pause, le temps de la tombola, toujours attendue. La soirée s'est terminée par la traditionnelle soupe à l'oignon.

Rendez-vous le **samedi 9 février 2019**, même lieu, même heure.



Bourse multi collections

Notre association participera à la première bourse multi collections de L'EPINE le dimanche 15 avril.

Paris Philex 2018

Le salon Paris-Philex se déroulera du 7 au 10 juin 2018 dans le hall 2.2 de la Porte de Versailles.



BOURSE MULTICOLLECTIONS

ACHATS-VENTES-ECHANGES

Liste des articles proposés :

- Capsules de Champagne
- Cartes Postales
- Monnaie
- Livres et revues, BD
- Fèves
- Timbres
- Miniatures Kinder
- Flacons de parfum
- Mini porcelaine

Entrée gratuite

Buvette

Restauration rapide

A L'EPINE

(Marne)

De 9H à 18H



Salle L'Epinette

Rue du Mont Hury 51460 L'EPINE

Inscriptions et renseignements

Téléphone: 06.06.48.60.90

Comité des Fêtes
de Fagnières

Outre la présence de nombreux négociants, le stand de Phil@poste proposera ses nouvelles émissions dont un bloc gaufré doré et le timbre dédié au 91^e congrès de la FFAP. qui aura lieu durant le salon. De nouvelles animations sont au programme comme le mail art et l'origami.

L'Académie de Philatélie tiendra des conférences et fêtera ses 90 ans d'existence. L'association Art du Timbre Gravé organisera des séances de dédicaces d'artistes sur son stand. Le Musée de La Poste profitera de sa réouverture prévue fin 2018 pour présenter ses nouveaux espaces.

150 compétiteurs (plus de 600 cadres d'exposition) participeront au championnat de France de philatélie.



Un timbre pour Trois-Fontaines

L'abbaye cistercienne de **Trois-Fontaines**, sur la commune de Trois-Fontaines-l'Abbaye, fut fondée au diocèse de Châlons-en-Champagne. Elle était la première fille de Clairvaux sous l'abbatiat de saint Bernard.

En 1118, Guillaume de Champeaux, évêque de Châlons, désireux de fonder une abbaye cistercienne dans son diocèse, obtient un domaine dans la Forêt de Luiz (aujourd'hui Forêt de Trois-Fontaines) situé au confins de la Champagne et du Barrois. Les abbés de Saint-Pierre-de-Châlons, de Cluny, de Saint-Oyen et les chanoines de Compiègne cèdent également leurs propriétés situées dans la forêt.

Saint Bernard y envoie 12 moines de Clairvaux accompagnés de l'Abbé Roger. Ils arrivent le 10 octobre sur un véritable marécage formé par les eaux de la Bruxenelle, petit cours d'eau alimenté par trois sources (Fontaine Saint-Blaise, Fontaine aux Lentilles et Fontaine du Loup), d'où le nom de Trois-Fontaines. Leur premier travail est alors d'assécher le lieu en créant canaux souterrains, moulin et étangs. Ils construisent leur première église temporaire en bois, mais les dons leur permettent d'édifier rapidement une nouvelle église en pierre. La construction de l'abbatiale débute en 1160 pour se terminer en 1190.

Les siècles suivants verront l'abbaye prospérer à l'image de l'ordre cistercien. L'abbaye devient si florissante que Trois-Fontaines va répandre la vie monastique et fonder d'autres abbayes telles que La Chalade, Orval en Belgique ou Cheminon. Au XVe siècle, les vocations se raréfient, et les revenus de l'abbaye, excessifs pour une population monacale diminuée, deviennent une proie convoitée par les séculiers. L'abbaye est soumise au régime de la Commende et placée sous l'égide d'abbés commendataires, nommés par le roi. En partie détruite par un incendie en 1703, l'abbaye sera reconstruite. Bâtie à l'origine dans le style simple et dépouillé cher aux premiers Cisterciens, elle est « rhabillée » dans le goût du jour d'ogives, de rosettes de chapiteaux. Les travaux se terminent par la construction du portail d'entrée en 1741.

Avec la Révolution, les ordres monastiques sont supprimés en France. L'ensemble de l'abbaye et ses biens deviennent « *domaine national* ». En 1790, les 15 derniers moines de Trois-Fontaines sont chassés et le mobilier est dispersé. En 1794, les bâtiments du monastère sont vendus et servent de carrière de pierre. L'église abbatiale échappe à la destruction et sert d'église paroissiale.



Timbre No 4802 émis en 2013



Les bâtiments sont acquis par Jean Royer, boulanger à Vitry, dans le but de vendre les matériaux. Les propriétaires se succèdent ensuite et entretiennent certaines parties de l'Abbaye pour en faire leur maison d'habitation. L'abbatiale commence à tomber en ruines en 1825 faute d'entretien. On peut retrouver le maître autel du XVIIIe siècle à l'église de Sermaize-les-Bains,

les orgues à la collégiale de Vitry-le-François, et le lutrin de marbre sculpté dans l'église de Cheminon.

Des bâtiments du XVIIIe, il ne reste aujourd'hui que deux ailes rattachées par une galerie. L'abbaye est maintenant classée *Monument Historique*. Elle est toujours propriété privée. Depuis 1965, une association de bénévoles œuvre à sa sauvegarde, à son entretien et à l'animation du site.

2018 : Trois-Fontaines fête ses 900 ans

Pour fêter dignement les 900 ans de l'abbaye, un programme festif et culturel a été conçu : expositions, concerts, conférences, visites guidées, artisans médiévaux, artisans du patrimoine, spectacle pyrotechnique et notamment la sortie du timbre « Abbaye de Trois-Fontaines » par Phil@poste.

La vente premier jour du timbre aura lieu de 10h à 17h sans interruption, du vendredi 15 au dimanche 17 juin, dans l'ancien château de Trois-Fontaines, organisée par le Club Philatélique de Courdemanges et de l'arrondissement de Vitry-le-François.

Au programme : Exposition de timbres et de documents philatéliques sur les abbayes, vente d'une carte et encart premier jour, enveloppe premier jour des éditions Farcigny, ainsi qu'un livre reprenant les œuvres de Trois-Fontaines dessinées par Roland Irolla.



Maquette non contractuelle de la carte premier jour signée Roland IROLLA

Assemblée Générale du 4 mars 2018



L'assemblée générale est ouverte en présence de **Monsieur Bruno Bourg-Broc**, président de Châlons Agglomération, **Monsieur Jean-Jacques FRICOT**, président du Groupement Philatélique Champagne-Ardenne. **Jacques HAUCHARD** (Reims), **Bruno MELIN** (Epernay) et **Luc Perlot** (Saint-Brice-Courcelles) représentaient les clubs philatéliques de la Marne. Avec 20 présents et 20 pouvoirs, 60 % des adhérents étaient représentés.

Assemblée Générale Extraordinaire

Les nouveaux statuts de l'A.P.C. dont le projet avait été diffusé à tous les adhérents début janvier 2018 ont été approuvés à l'unanimité.

Assemblée Générale Ordinaire

Rapport des services

- **Thérèse CLAUDE (Nouveautés)** : Les 11 abonnés au service ont dépensé 225 € pour obtenir les nouveautés de France. Aucun problème à signaler.
- **Jacques BOTTE (Souvenirs Irolla)** : La 70ème FOIRE de CHALONS, la Fête du Timbre et les 20 ans de CHALONS-EN-CHAMPAGNE ont été les principales manifestations de la saison. Un hommage particulier est rendu à notre ami Paul CHABROL, du club philatélique rémois, un partenaire et un conseiller entièrement dévoué à la philatélie régionale.
- **Patrice MICHELET (circulations)** : 270 carnets ont circulé et le montant des ventes s'élève à 4200 €. Gérard PETIT signale une saison sans problème particulier.
- **Jacques DUPONT (Matériel)** : Un service sans problèmes. Le nombre de commandes est en baisse.

Rapport moral et d'activités du Président (extraits)

- **Manifestations de la saison écoulée** : La 70ème FOIRE DE CHALONS en septembre a été suivie de la Fête du Timbre en octobre. Après la bourse multi collections de Fagnières et la journée des associations, nous avons participé aux 60 ans de philatélie de Roland IROLLA, petite fête initiée par le regretté Paul CHABROL. La saison s'est clôturée par les 20 ans de CHALONS-EN-CHAMPAGNE en décembre.
- **Jeunesse** : Cette activité se poursuit à l'école primaire Fernand VITRY de RECY avec 9 élèves assidus.
- **Compétitions** : Bravo à **Philippe DEBRARD** qui a participé au championnat de France de philatélie à CHOLET et obtenu 2 médailles de Grand Argent et une médaille de Vermeil pour ses collections « *Les Alpes* », « *Vivre handicapé* » et « *Les oblitérations Daguin* ».
- **Effectifs** : 1 démission, 4 décès et 4 adhésions durant la saison philatélique. L'A.P.C. compte 68 adhérents au 31 décembre 2017.

- **Projets** : Hommage au Général GOURAUD (2018), Centenaire du prix Nobel de la paix de Léon BOURGEOIS (2020), Fête du Timbre à LA CHAUSSEE-SUR-MARNE (2021).

Rapport financier par Michel SARRASIN, trésorier :

Le compte de résultat 2016/2017 présente un résultat négatif de **1391 €**. Un montant de **1 812 €** a été affecté à la dépréciation du stock de souvenirs invendus pour être en conformité avec le prix de vente attendu de ces documents.

Parmi des mesures prises par le conseil d'administration pour optimiser les dépenses de trésorerie de l'association, les frais engagés à titre personnel par les membres de l'APC peuvent être valorisés sous forme de don dans le cadre de l'article 200 du Code général des impôts (*Réduction d'impôt accordée au titre des dons faits par les particuliers*). Cette déclaration se fait sous l'entière responsabilité des déclarants.

Les comptes de l'exercice 2016/2017 ont été approuvés après lecture du rapport des vérificateurs aux comptes (**Alain et Christian PHELIZON**).

Le budget 2018 est estimé avec une cotisation augmentée à **27 €**. L'équilibre financier sera obtenu moyennant **1 600 €** d'excédent à réaliser sur les manifestations.

Déclarations

Monsieur BOURG-BROC soutient nos projets concernant Léon BOURGEOIS et le Général GOURAUD. Il nous soumet l'idée d'une manifestation à l'occasion du centenaire du choix du soldat inconnu américain à CHALONS en 1921.

Postes

- **Au conseil d'administration** : Les 10 membres sortants se représentent. Nouvelle candidature de **Marc CHRISTY**. Les 11 candidats sont élus à l'unanimité.
- **Vérificateurs aux comptes** : Messieurs Alain et Christian PHELIZON sont reconduits.
- **Délégués au G.P.C.A.** : Messieurs BOTTE et MICHELET sont reconduits.

Composition du conseil d'administration

A l'issue de l'Assemblée Générale, le C.A. est ainsi constitué :

Président : Patrice MICHELET, **Vice-Président** : Jean RENAULD

Trésorier : Michel SARRASIN, **adjoint** : Jacques BOTTE

Secrétaire : Eric CHASSARD, **adjoint** : Roger BRAUNSHAUSEN

Membres : Thérèse CLAUDE, Marc CHRISTY, Jacques DUPONT, Jean-Pierre HEZLEN, Jean-Marie VIARD.

L'assemblée générale s'est terminée par la traditionnelle tombola et le verre de l'amitié.

Patrice MICHELET-Eric CHASSARD

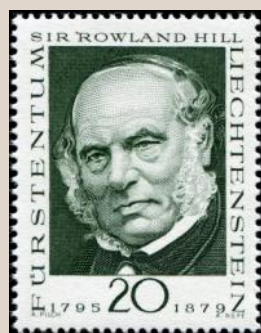


Le Timbre-poste par G. Billat (deuxième partie)



(1) France 1981 : Théophraste Renaudot et Emile de Girardin

Journaliste et homme politique, Emile de Girardin est le fondateur de La Presse, quotidien parisien (1836) dont il réduisit de moitié le prix de l'abonnement pour multiplier les souscripteurs et, par voie de conséquence, augmenter le nombre d'insertions publicitaires. Il est aussi connu pour avoir fait paraître dans La Presse les premiers romans-feuilletons.



(2) Liechtenstein 1968 : Sir Rowland Hill (1795-1879)



(3) France 1976 : Centenaire du téléphone



(4) France 1968 : Cinquantenaire des Chèques Postaux

Historique des Postes (suite)

Si, dès 1832, **Emile de Girardin (1)** avait demandé l'unification du tarif postal pour toute l'étendue de la France, si projets, rapports sur la question se succédèrent, il n'en fallut pas moins de seize années pour que le Parlement prit la chose en considération. Encore doit-on à la vérité de dire que c'est sans doute parce que l'expérience avait été appliquée avec succès depuis neuf années en Angleterre, qu'il se décida à adopter le projet déposé au nom du gouvernement provisoire, et dont Monsieur de Saint Priest avait été rapporteur.

L'honneur de l'invention du timbre-poste revient indéniablement à **Sir Rowland Hill (2)**. Cette réforme ne fut pas appréciée à sa juste valeur par l'administration. Ce ne fut que le 10 janvier 1840 que la réforme fut définitivement adoptée, et le 6 mai de la même année, date mémorable non seulement pour la Philatélie, mais pour l'économie mondiale, entra en service le premier timbre-poste.

Depuis la fin du XIX^{ème} siècle, le rôle et le rendement de la Poste furent accrus au maximum en utilisant les nouveaux moyens de transports : automobiles et avions, et en appliquant à ses services des découvertes scientifiques telle que le télégraphe, **le téléphone (3)**, la radiodiffusion, la télévision. D'autre part, grâce à ses services annexes, la Poste devient chaque jour davantage l'auxiliaire des pouvoirs publics, en facilitant les relations entre individus, et les relations entre l'état et les citoyens, (constitution de **compte chèques postaux (4)**, banque, paiement des pensions civiles et militaires de l'Etat).

Préliminaires de la réforme postale en France

L'active propagande anglaise de 1835-1840 en faveur de l'abaissement des tarifs postaux et de leur unification eut en France un sérieux retentissement dans la presse et à la tribune.

Antérieurement même à ces dates, en 1832, Monsieur Emile de Girardin, le célèbre publiciste, proposa un plan de réforme analogue à celui que devait formuler bientôt Rowland Hill.

C'est qu'en France, tout comme dans le Royaume-Uni, les tarifs postaux, constamment élevés depuis deux cents ans malgré les facilités de plus en plus grandes des communications, avaient été considérés par les divers ministres des finances non point comme payant un service public, mais seulement comme un fructueux impôt. Pour s'en convaincre, il suffira de jeter un coup d'œil sur le tableau de la taxe que payait une lettre simple sous les règnes de Charles X et Louis-Philippe.

Zone ou distance en kilomètres	Taxe d'une lettre de 7 g 1/2
Moins de 40 kilomètres	0,20
De 40 à 80 kilomètres	0,30
De 80 à 150 kilomètres	0,40
De 150 à 220 kilomètres	0,50
De 220 à 300 kilomètres	0,60
De 300 à 400 kilomètres	0,70
De 400 à 500 kilomètres	0,80
De 500 à 600 kilomètres	0,90
De 600 à 750 kilomètres	1,00
De 750 à 900 kilomètres	1,10
Plus de 900 kilomètres	1,20

Le Timbre-poste par G. Billat (deuxième partie)

Préliminaires de la réforme postale en France *(suite)*

Or, voici d'après un état dressé par la commission de 1844, ce que rapportait net, tous frais d'exploitation déduits, la lettre de 7 grammes ½ :

Les lettres taxées à	coûtaient à l'administration des Postes	et rapportaient par conséquent
20 centimes	9,75 centimes	10,25 centimes
40 centimes	10,75 centimes	29,25 centimes
80 centimes	12,75 centimes	67,25 centimes
1 franc	13,75 centimes	86,25 centimes
1,20 franc	14,75 centimes	1,0525 franc centimes

Et la répartition de cet impôt était particulièrement injuste, puisqu'elle frappait inégalement les français. L'habitant de Rouen payait 0,40 pour écrire à Paris, celui de Lyon 0,80, celui de Marseille 1,10 franc, ...

De l'étranger, nous citerons seulement ce fait que, même après 1840, la lettre, qui coûtait 1 penny pour toute l'Angleterre, était taxée 2 francs si elle était adressée en France.

De 1839 à 1848, diverses questions furent soulevées à la Chambre des députés et plusieurs de loi furent déposés. Emile de Girardin fut un de leurs plus ardents défenseurs. L'exemple de l'Angleterre qui venait, avec une grande audace, d'abaisser les tarifs au prix uniforme de 1 penny par lettre simple, n'entraîna pas nos ministres. Il est vrai que le Trésor anglais dut attendre douze ans pour que le produit des postes se retrouvât au niveau de ceux de 1839, mais quelle différence pour le chiffre des lettres et quelle immense impulsion en ressentirent le commerce et l'industrie !

Le 3 janvier 1848, un projet de loi émanant du gouvernement fut déposé. Il contenait les dispositions suivantes qui n'étaient guère libérales et qui maintenaient la tarification par zones, depuis longtemps condamnée :

Art. 18 – A partir du 1^{er} janvier 1850, la taxe des lettres circulant dans l'intérieur du royaume et de bureau de poste à bureau de poste sera perçue conformément au tarif ci-après :

Pour les lettres simples :

Jusqu'à 40 kilomètres inclusivement : 2 décimes,

De 40 kilomètres et jusqu'à 80 : 3 décimes,

De 80 kilomètres à 150 : 4 décimes,

Au-dessus de 150 kilomètres : 5 décimes.

Ce projet de loi à longue échéance n'eut pas de suite. Quelques jours après, la révolution de février renversa la royauté.



10 juin 1848 - Lettre taxée à 2 décimes pour un transport de Bar-sur-Aube à Piney (Aube) soit 40 kilomètres.



23 septembre 1846 - Lettre taxée à 8 décimes pour un transport de Amiens (Somme) à Lyon (Rhône) soit 576 kilomètres.